

CONFORTEMENT DES BERGES DU GRAND BUËCH LE LONG DE LA RD1075



**Annexes
2, 3, 4 et 6
du dossier de
demande
d'examen au cas
par cas**

N° d'Affaire : GA19-117

Aout 2021

SUIVI ET VISA DU DOCUMENT

Maitres d'ouvrage : Département des Hautes-Alpes
Place Saint Arnoux
CS 66005
05008 GAP CEDEX
04 86 15 33 01
aurelie.picot@hautes-alpes.fr

Affaire : CONFORTEMENT DES BERGES DU GRAND BUËCH LE LONG DE
LA RD1075
GA19-117
Laurent LHOSTE
Dossier d'Autorisation

Emetteur : HYDRETUDES - Centre technique principal
815, route de Champ Farçon
74370 ARGONAY
04.50.27.17.26
contact@hydretudes.com

Document : Dossier d'autorisation
Juillet 2021



INDICE	DATE	MISE A JOUR	REDIGE PAR	VERIFIE PAR
1				
2				
3				

SOMMAIRE

ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION DU PROJET	5
Plan de situation du Site n°0 : Créneau de dépassement.....	6
Plan de situation du Site n°1 : Pont des Oches	6
Plan de situation du Site n°3 : Pont de Montama	7
Plan de situation des Sites n°4 et 5 et 5 bis : Pont bleu – Pont de Baumugne	7
Plan de situation des Sites n°7 et 8 : La Rochette ancien épi et la Rochette aval	8
Plan de situation des Sites n°9 et 10 : Amont/aval torrent Agnielles.....	8
Plan de situation du Site n°11 : Aval pont la Dame.....	9
Plan de situation du Site n°12 : Aval Aspremont.....	9
ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DES ZONES D'IMPLANTATION.....	10
Site n°0 : Créneau de dépassement	10
Site n°1 : Pont des Oches.....	12
Site n°3 : Pont de Montama	13
Sites n°4 et 5 et 5bis : Pont bleu – Pont de Baumugne.....	14
Sites n°7 et 8 : La Rochette ancien épi et la Rochette aval	15
Sites n°9 et 10 : Amont/aval torrent Agnielles	15
Site n°11 : Aval pont la Dame	16
Site n°12 : Aval Aspremont	16
ANNEXE 4 : PLANS DU PROJET	17
Site n°0 : Créneau de dépassement.....	17
Site n°1 : Pont des Oches.....	18
Site n°3 : Pont de Montama	19
Sites n°4 et 5 et 5bis : Pont bleu – Pont de Baumugne.....	20
Sites n°7 et 8 : La Rochette ancien épi et la Rochette aval	22
Sites n°9 et 10 : Amont/aval torrent Agnielles	24
Site n°11 : Aval pont la Dame	26
Site n°12 : Aval Aspremont	27
ANNEXE 6 : LOCALISATION PAR RAPPORT AUX SITES N2000.....	28

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation relative des sites 0, 3, 4, 5 et 5bis, 7, 8, 9, 10, 11 et 12.....	5
Figure 2 : Site 0 : localisation du site d'étude, 1/25000.....	6
Figure 3 : Site 1 : localisation du site d'étude, 1/25000.....	6
Figure 4 : Site 3 : localisation du site d'étude.....	7

Figure 5 : Sites 4, 5 et 5 bis : localisation des sites d'étude.....	7
Figure 6 : Sites 7 et 8 : localisation des sites d'étude	8
Figure 7 : Sites 9 et 10 : localisation des sites d'étude.....	8
Figure 8 : Site 11 : localisation du site d'étude	9
Figure 9 : Site 12 : localisation du site d'étude	9
Figure 10 : Site 0 : accès, installation de chantier et dérivation.....	11
Figure 11: Vue sur le site n°1, rive gauche, et le linéaire à conforter (photo du 5 octobre 2020)	12
Figure 12 : Vue aval de la rive droite du pont des Oches (photo octobre 2020).....	12
Figure 13 : Vue de l'amont - rive droite du pont des Oches (photo avril 2020)	12
Figure 14 : Site3 : Vue de la berge rive gauche depuis le pont de Montama	13
Figure 15 : Site 3 : Vue sur la berge à protéger –Pont de Montama.....	13
Figure 16 : Site 4 : Vue sur la berge.....	14
Figure 17 : Site 5 : Vue sur la berge.....	14
Figure 18 : Site 5bis : Extrémité de la protection existante	14
Figure 19 : Site 7 : vue sur la berge à conforter	15
Figure 20 : Site 9 : vues de la berge	15
Figure 21 : Site 10 : vues de la berge.....	15
Figure 22 : Site 11 : vues de la berge	16
Figure 23 : Site 12 : Vues des berges	16
Figure 24 : Site 0 : vue en plan des aménagements au profil a10.....	17
Figure 25 : Site 1 : vue en plan des aménagements.....	18
Figure 26 : Site 3 : Vue en plan des aménagements	19
Figure 27 : Site 4 : Vue en plan des aménagements	20
Figure 28 : Site 5 : Vue en plan des aménagements	21
Figure 29 : Site 5bis : Vue en plan des aménagements	21
Figure 30 : Site 7 : vue en plan et coupe de confortement	22
Figure 31 : Site 8 : vue en plan et coupe de confortement	23
Figure 32 : Site 9 : vue en plan et coupe de confortement	24
Figure 33 : Site 10 : vue en plan et coupe de confortement à P02	25
Figure 34 : Site 11 : vue en plan des aménagements	26
Figure 35 : Site 12 : vue en plan des aménagements	27
Figure 36 : Localisation de la zone d'étude par rapport aux sites Natura 2000.....	29

ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION DU PROJET



Figure 1 : Localisation relative des sites 0, 3, 4, 5 et 5bis, 7, 8, 9, 10, 11 et 12

Plan de situation du Site n°0 : Créneau de dépassement

Ce site est situé à 3 km en amont de Saint-Julien-en-Beauchêne (1 km en aval du confluent Buëch/Lunel).

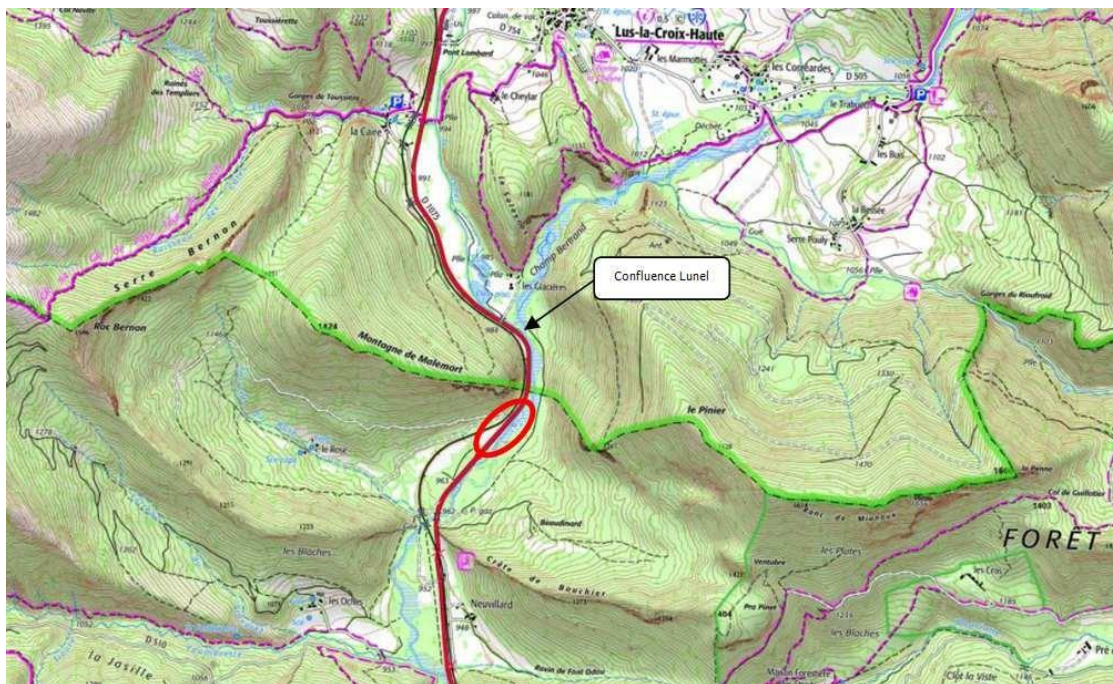


Figure 2 : Site 0 : localisation du site d'étude, 1/25000

Plan de situation du Site n°1 : Pont des Oches

La zone d'étude est située à 2 km en amont de Saint-Julien-en-Beauchêne.

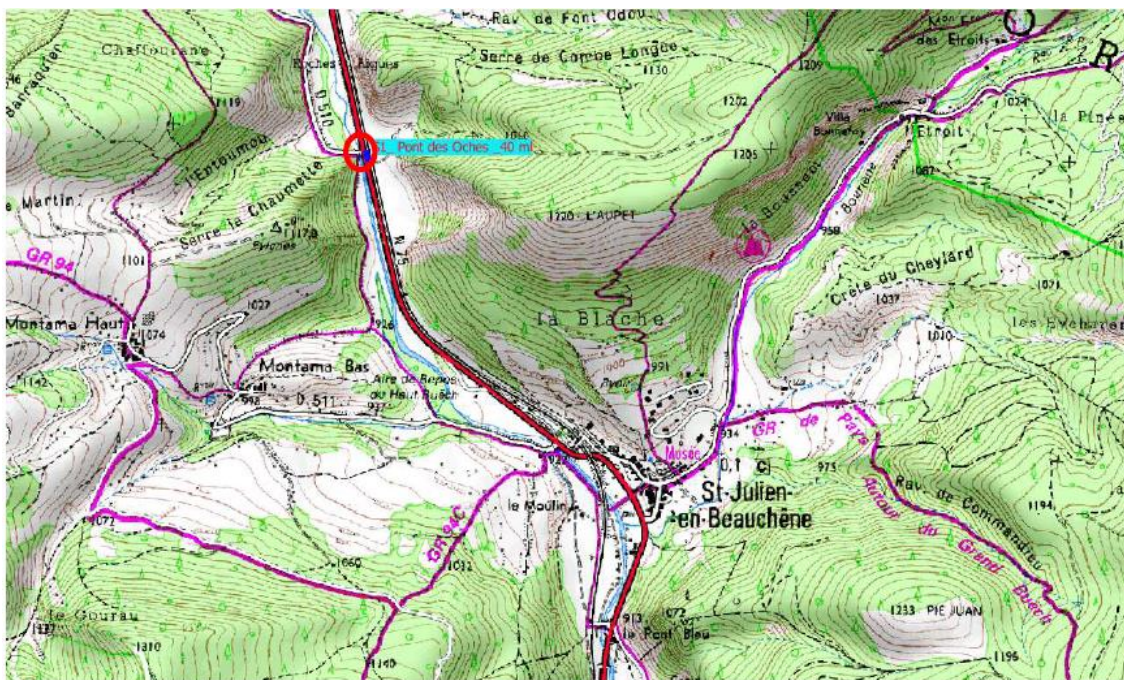


Figure 3 : Site 1 : localisation du site d'étude, 1/25000

Plan de situation du Site n°3 : Pont de Montama

Le pont de Montama se trouve à l'entrée nord du Chef-lieu de Saint Julien en Beauchêne. Le site des travaux est situé en rive gauche (entonnement du pont de Montama).

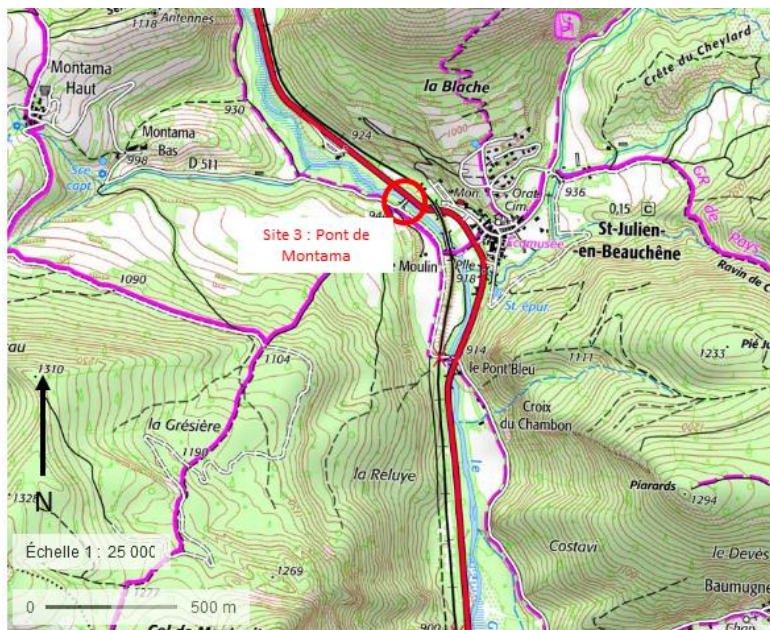


Figure 4 : Site 3 : localisation du site d'étude

Plan de situation des Sites n°4 et 5 et 5 bis : Pont bleu – Pont de Baumugne

Ces trois sites sont situés en amont du pont de Baumugne. Le site 4 est situé en amont de la canalisation Transéthylène, les sites 5 et 5 bis sont situés en aval.

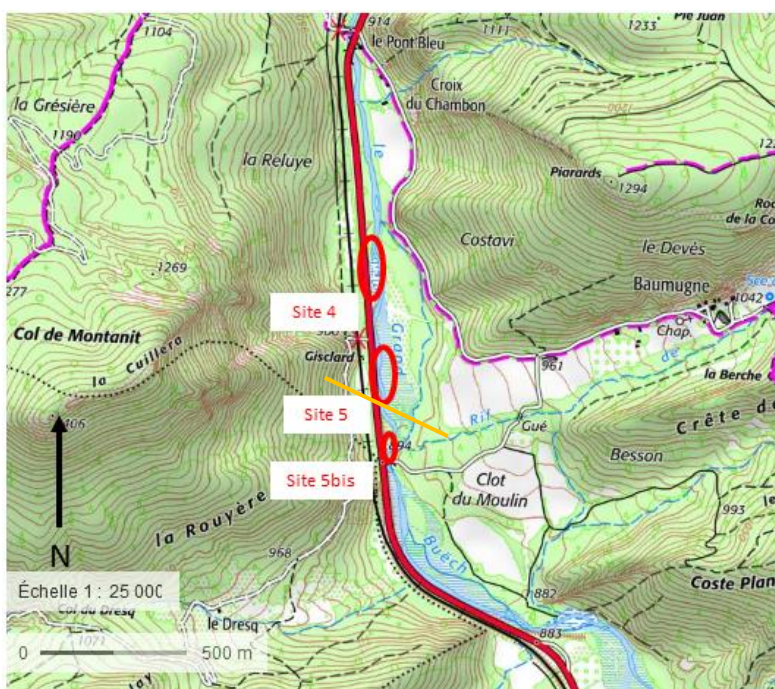


Figure 5 : Sites 4, 5 et 5 bis : localisation des sites d'étude

Plan de situation des Sites n°7 et 8 : La Rochette ancien épi et la Rochette aval

Les sites 7 et 8 sont situés respectivement à 600 m et 1.2 km en aval du hameau de la Rochette.

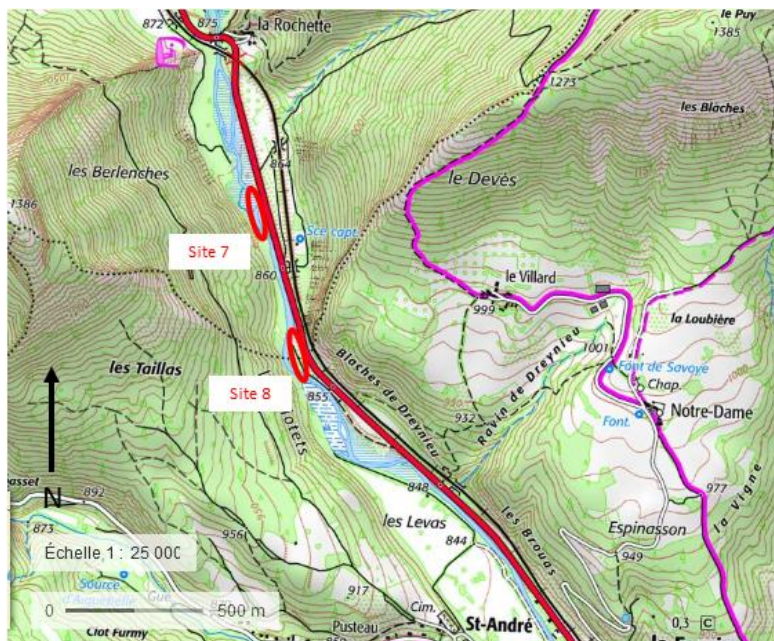


Figure 6 : Sites 7 et 8 : localisation des sites d'étude

Plan de situation des Sites n°9 et 10 : Amont/aval torrent Agnielles

Le site 9 est situé en amont de la confluence avec le Rif d'Agnielles et le site 10 est situé en aval de la confluence.

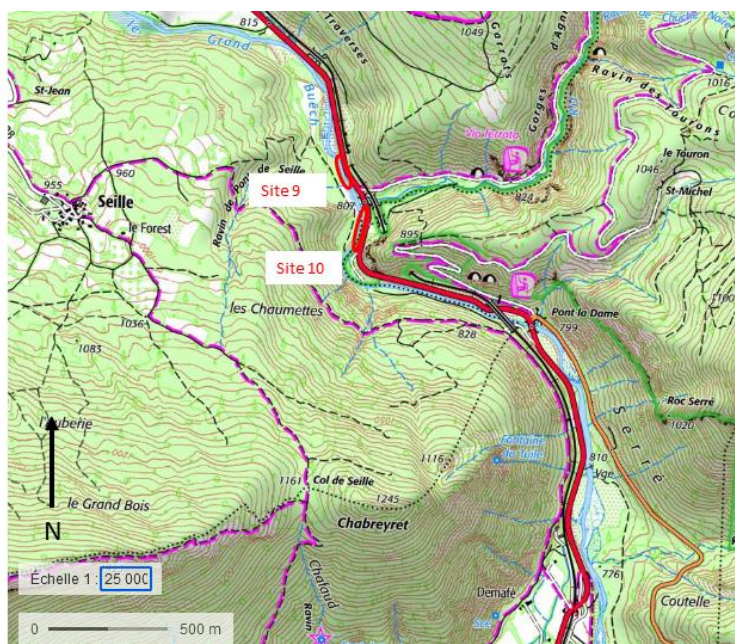


Figure 7 : Sites 9 et 10 : localisation des sites d'étude

Plan de situation du Site n°11 : Aval pont la Dame

Le secteur 11 est situé en rive droite en aval du pont la Dame.

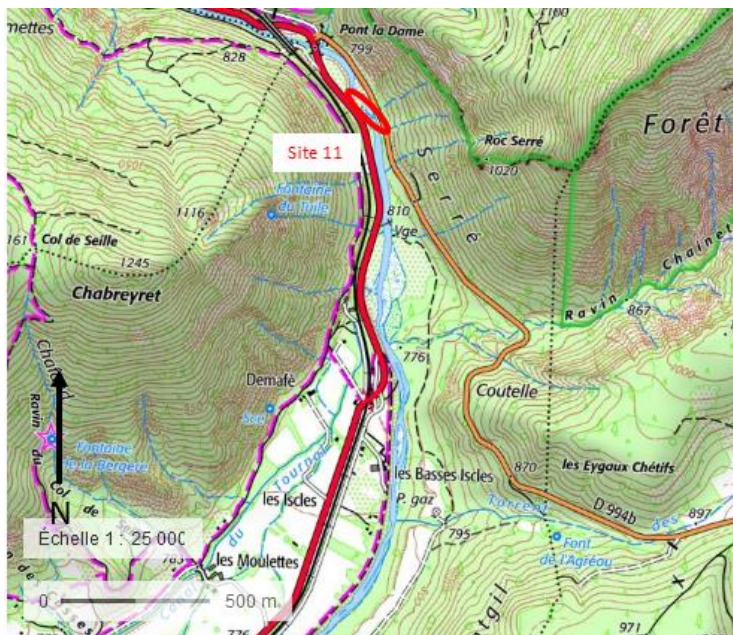


Figure 8 : Site 11 : localisation du site d'étude

Plan de situation du Site n°12 : Aval Aspremont

Le site d'étude se situe à 1km environ en aval du pont d'Aspremont.

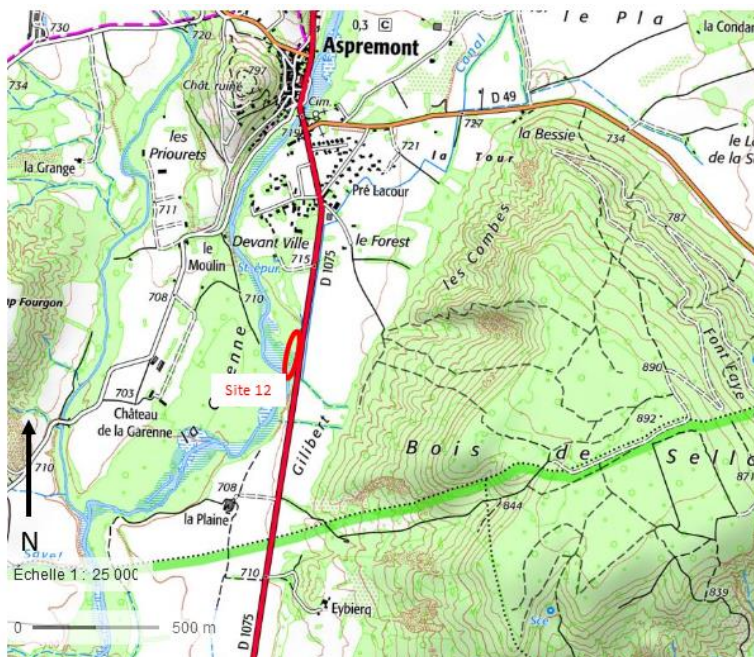


Figure 9 : Site 12 : localisation du site d'étude

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DES ZONES D'IMPLANTATION

Site n°0 : Créneau de dépassement

La vue aérienne ci-dessous qui figure les accès, installation de chantier et dérivation permet de situer l'implantation du projet dans son environnement lointain.

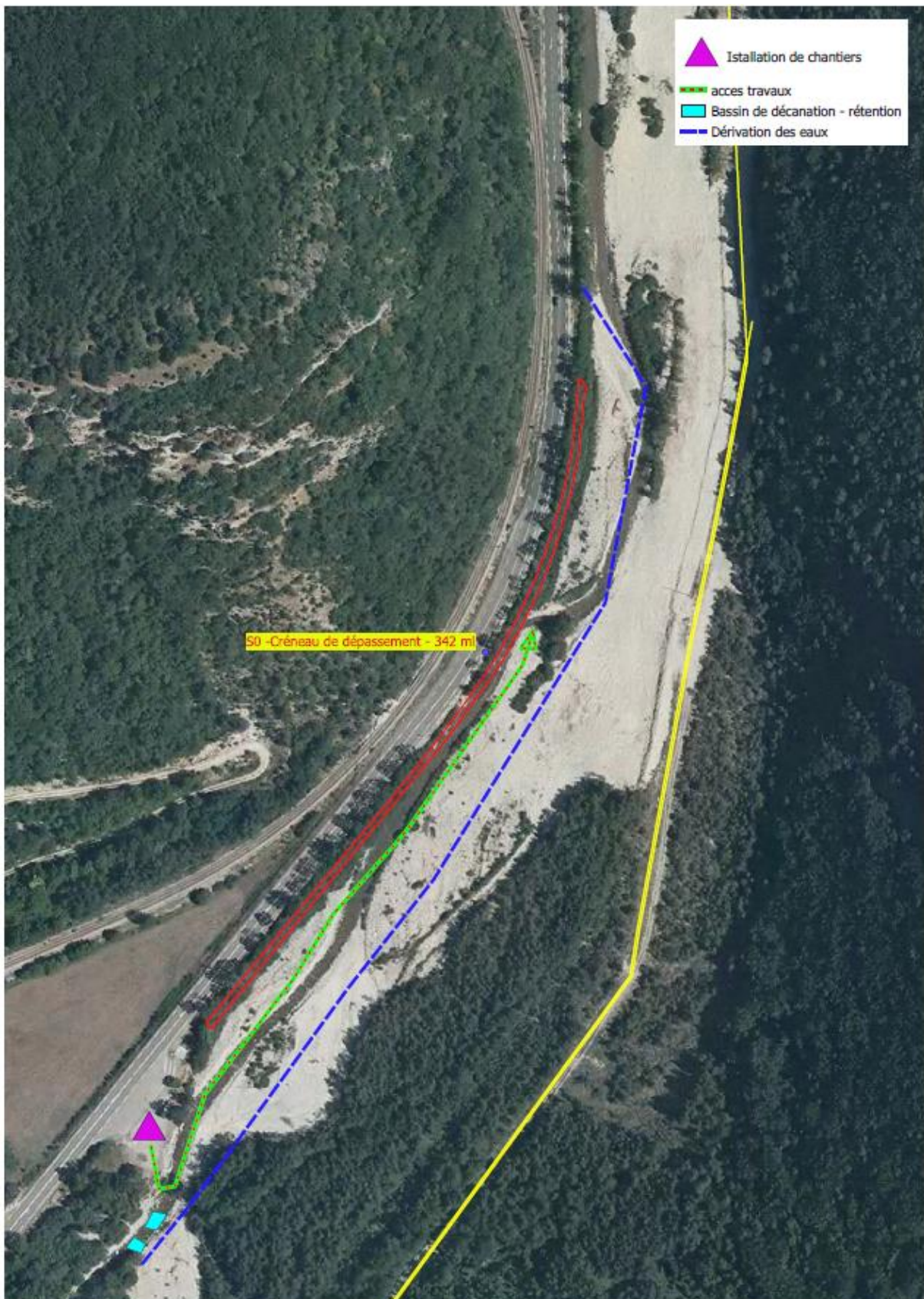


Figure 10 : Site 0 : accès, installation de chantier et dérivation

Site n°1 : Pont des Oches

Les vues ci-dessous situent le projet en rive gauche puis en rive droite dans son environnement proche.



Figure 11: Vue sur le site n°1, rive gauche, et le linéaire à conforter (photo du 5 octobre 2020)



Figure 12 : Vue aval de la rive droite du pont des Oches (photo octobre 2020)



Figure 13 : Vue de l'amont - rive droite du pont des Oches (photo avril 2020)

Site n°3 : Pont de Montama



Figure 14 : Site3 : Vue de la berge rive gauche depuis le pont de Montama



Figure 15 : Site 3 : Vue sur la berge à protéger –Pont de Montama

Sites n°4 et 5 et 5bis : Pont bleu – Pont de Baumugne



Figure 16 : Site 4 : Vue sur la berge



Figure 17 : Site 5 : Vue sur la berge



Figure 18 : Site 5bis : Extrémité de la protection existante

Sites n°7 et 8 : La Rochette ancien épi et la Rochette aval



Figure 19 : Site 7 : vue sur la berge à conforter

Sites n°9 et 10 : Amont/aval torrent Agnielles



Figure 20 : Site 9 : vues de la berge



Figure 21 : Site 10 : vues de la berge

Site n°11 : Aval pont la Dame



Figure 22 : Site 11 : vues de la berge

Site n°12 : Aval Aspremont



Figure 23 : Site 12 : Vues des berges

ANNEXE 4 : PLANS DU PROJET

Site n°0 : Créneau de dépassement

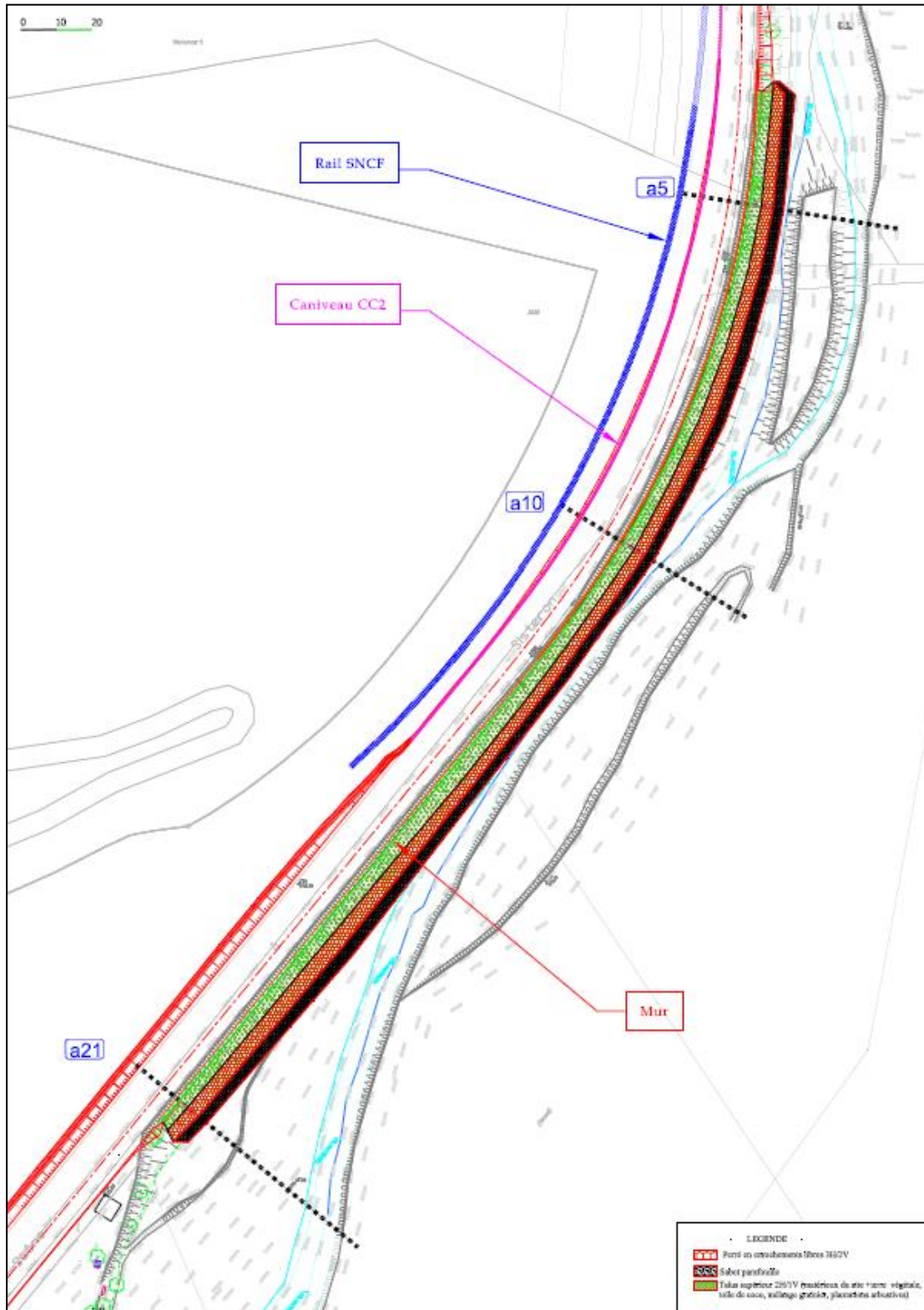


Figure 24 : Site 0 : vue en plan des aménagements au profil a10

Site n°1 : Pont des Oches

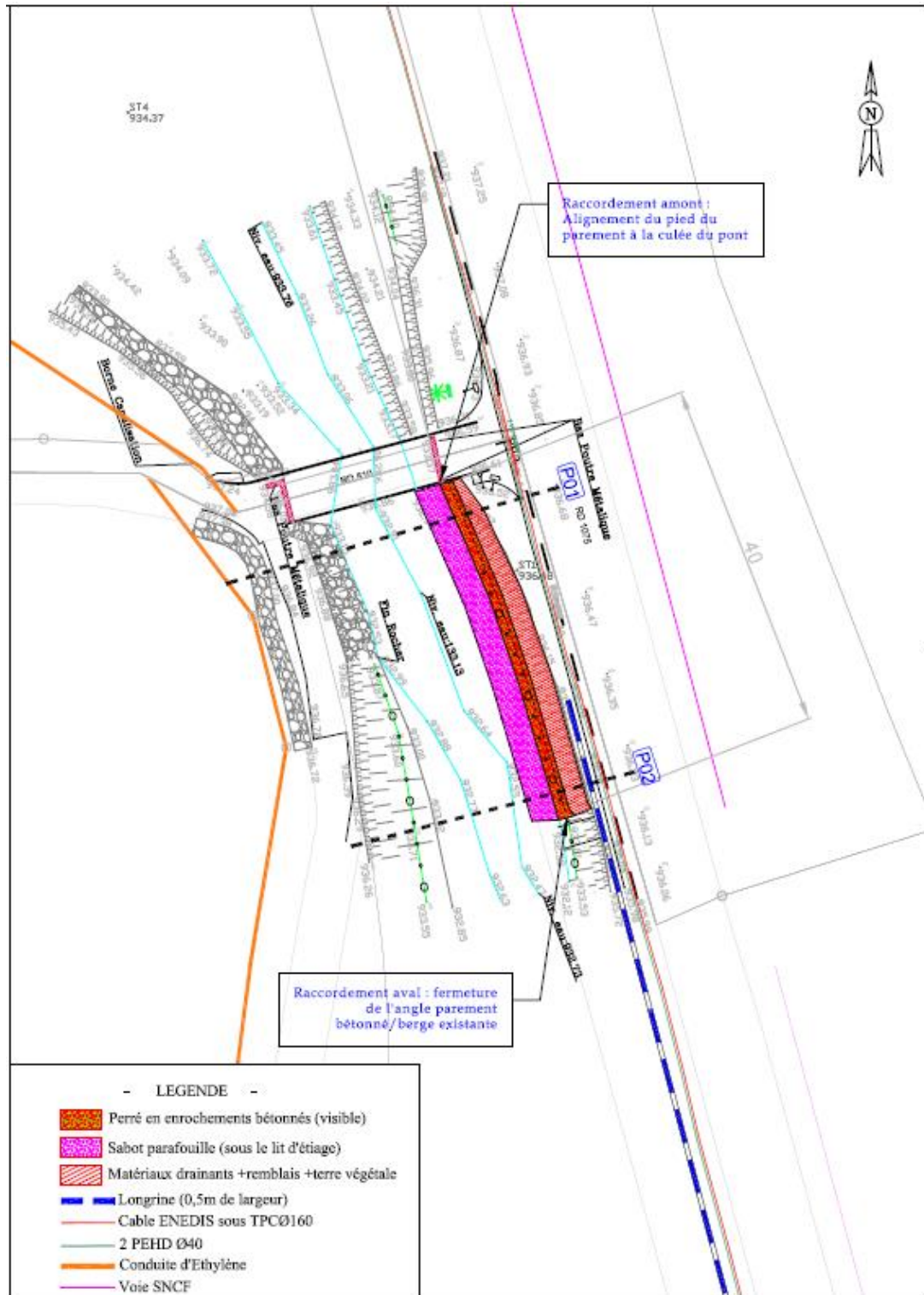


Figure 25 : Site 1 : vue en plan des aménagements

Site n°3 : Pont de Montama

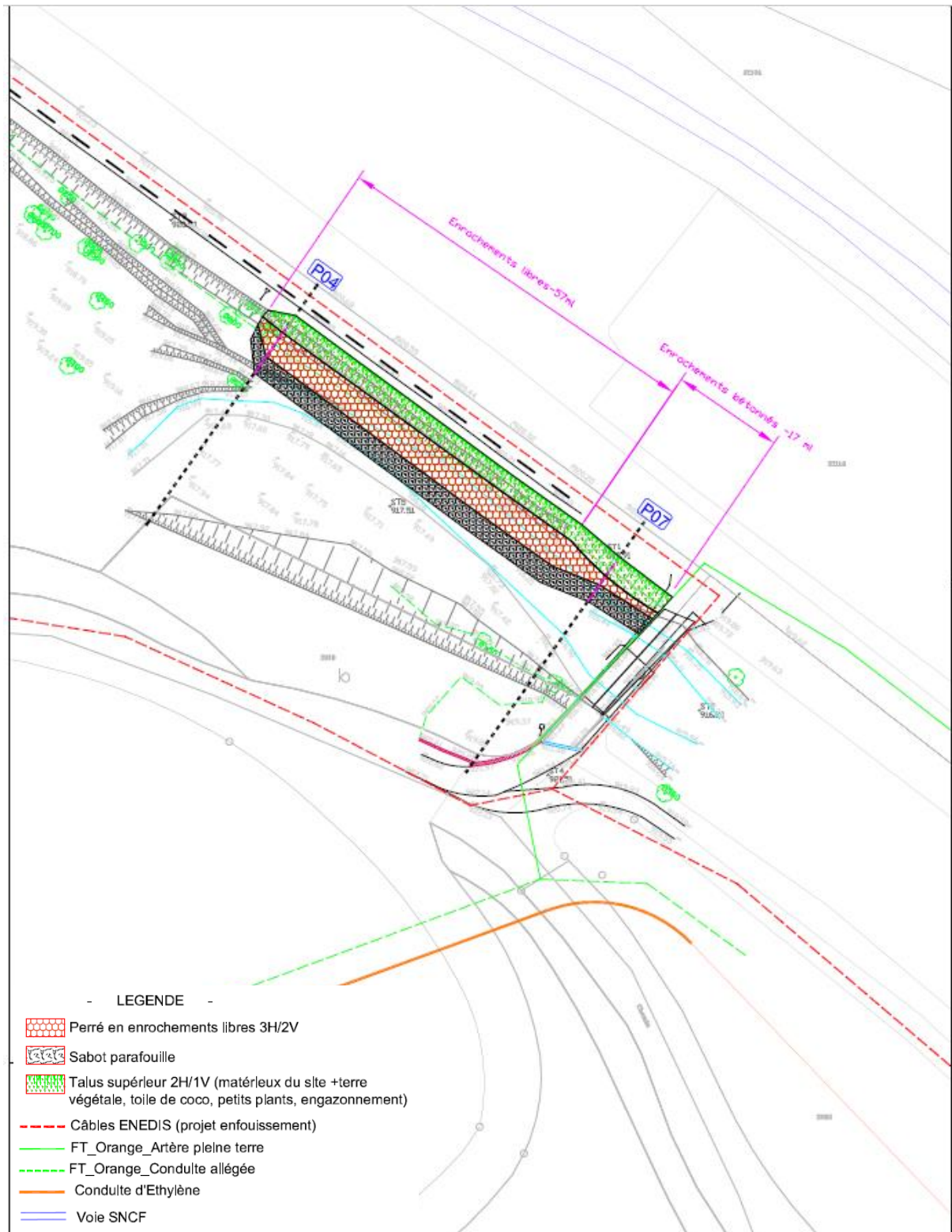


Figure 26 : Site 3 : Vue en plan des aménagements

Sites n°4 et 5 et 5bis : Pont bleu – Pont de Baumugne

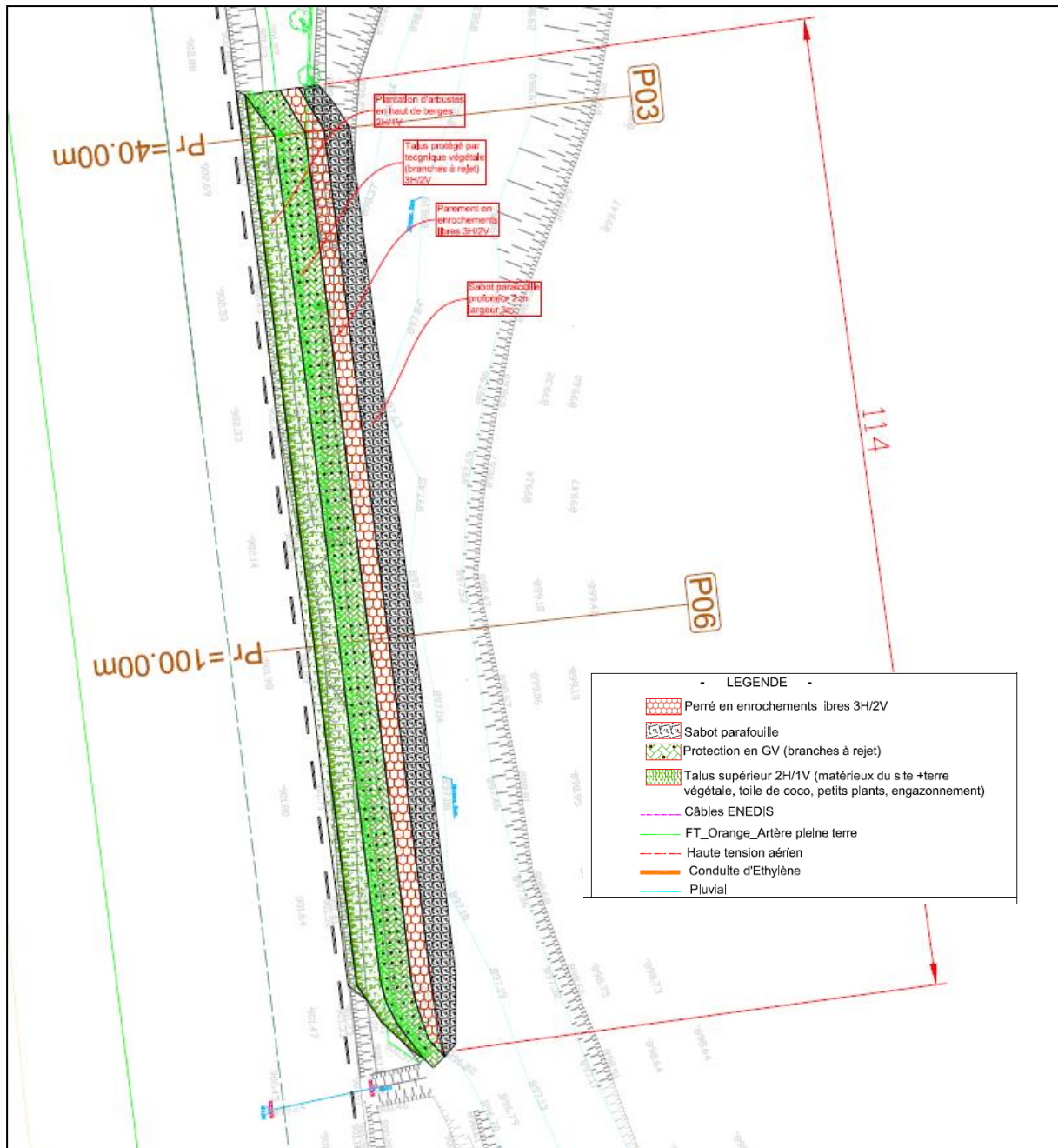


Figure 27 : Site 4 : Vue en plan des aménagements

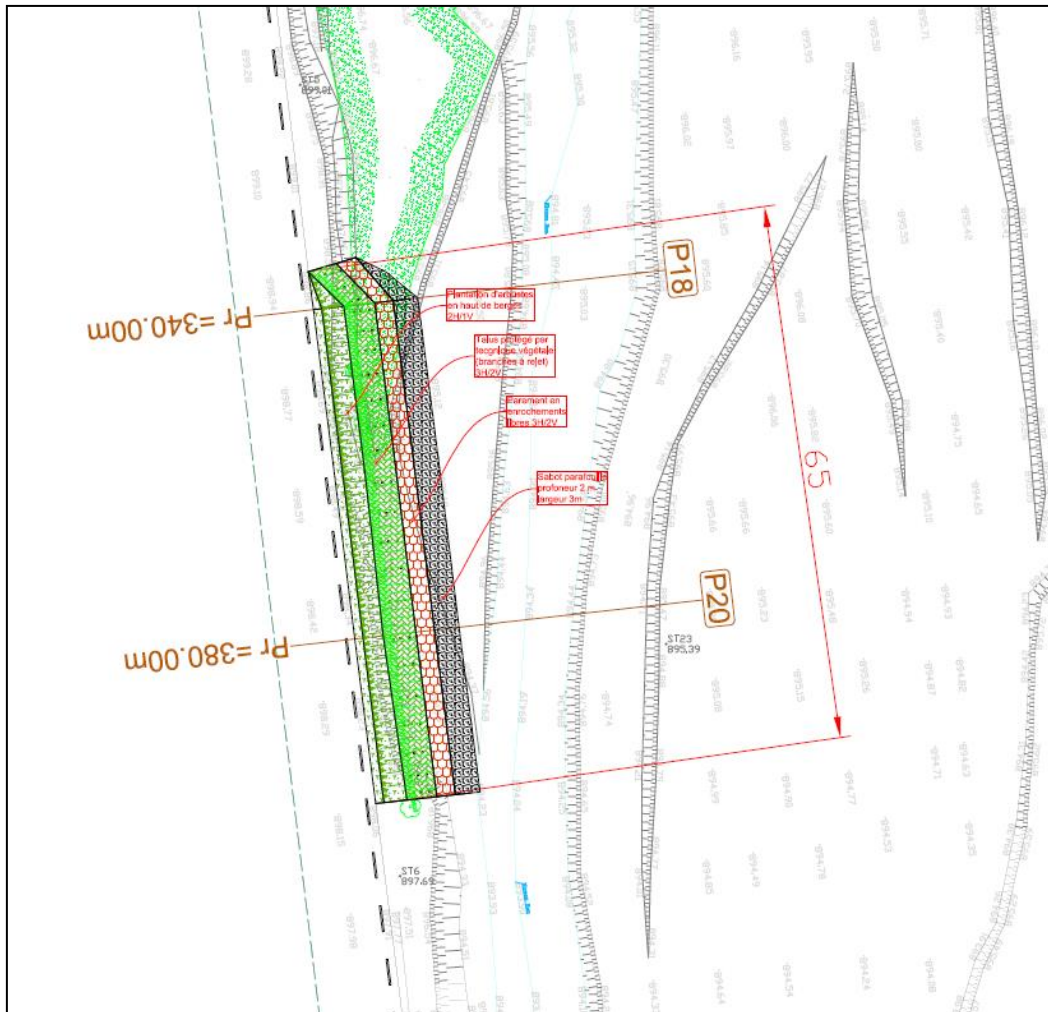


Figure 28 : Site 5 : Vue en plan des aménagements

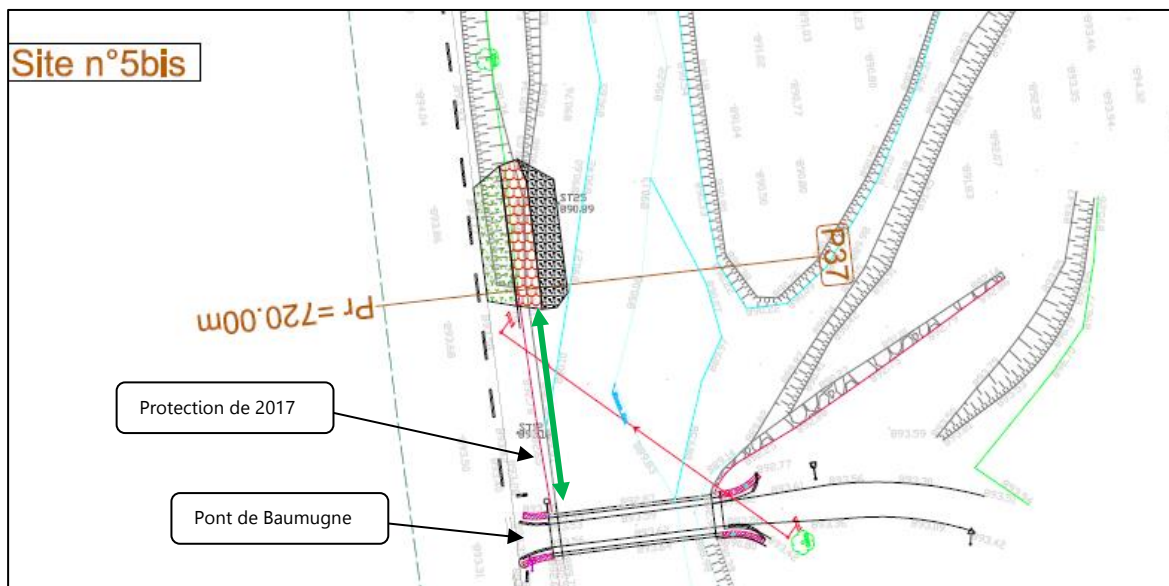


Figure 29 : Site 5bis : Vue en plan des aménagements

Sites n°7 et 8 : La Rochette ancien épi et la Rochette aval

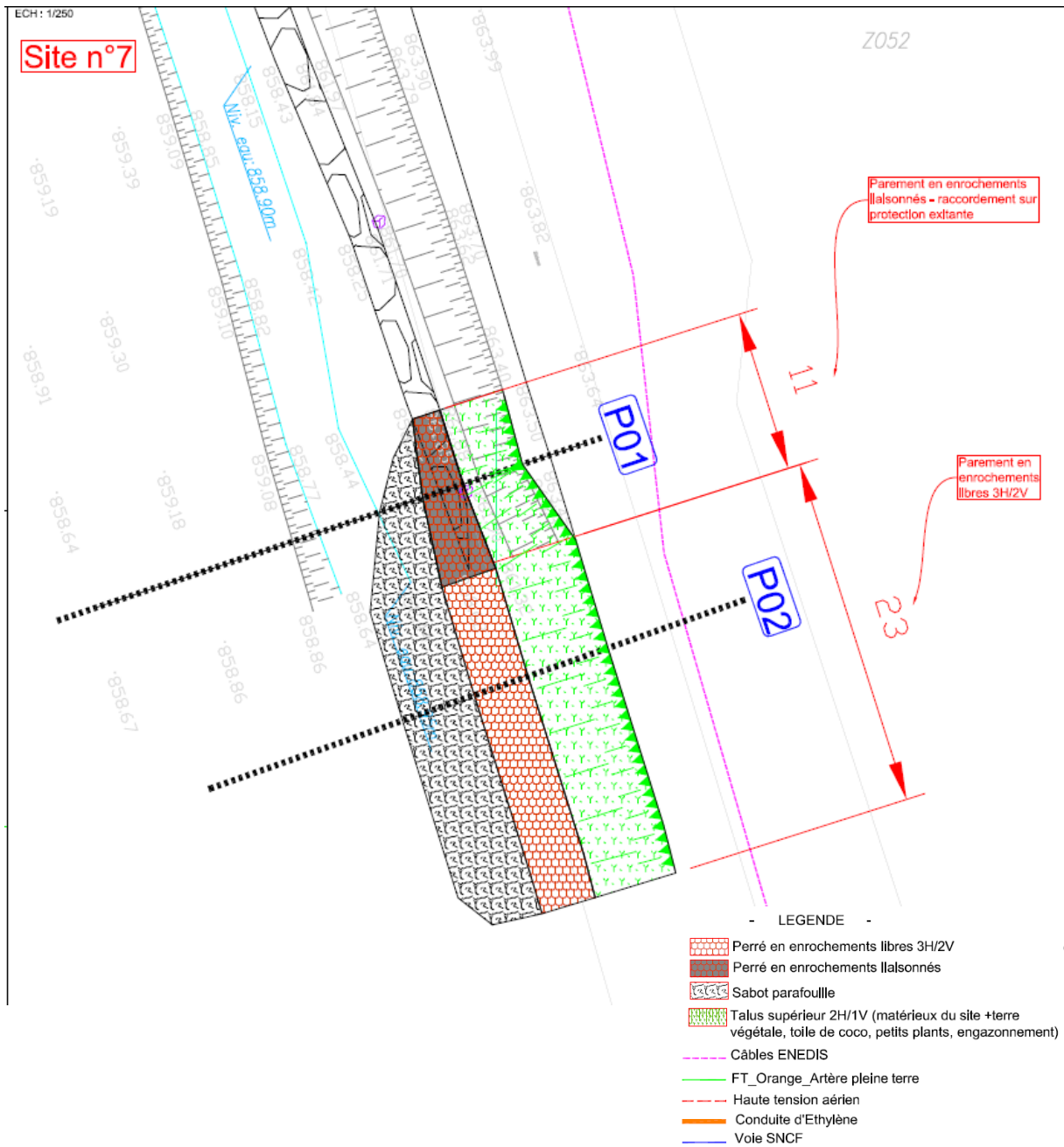


Figure 30 : Site 7 : vue en plan et coupe de confortement

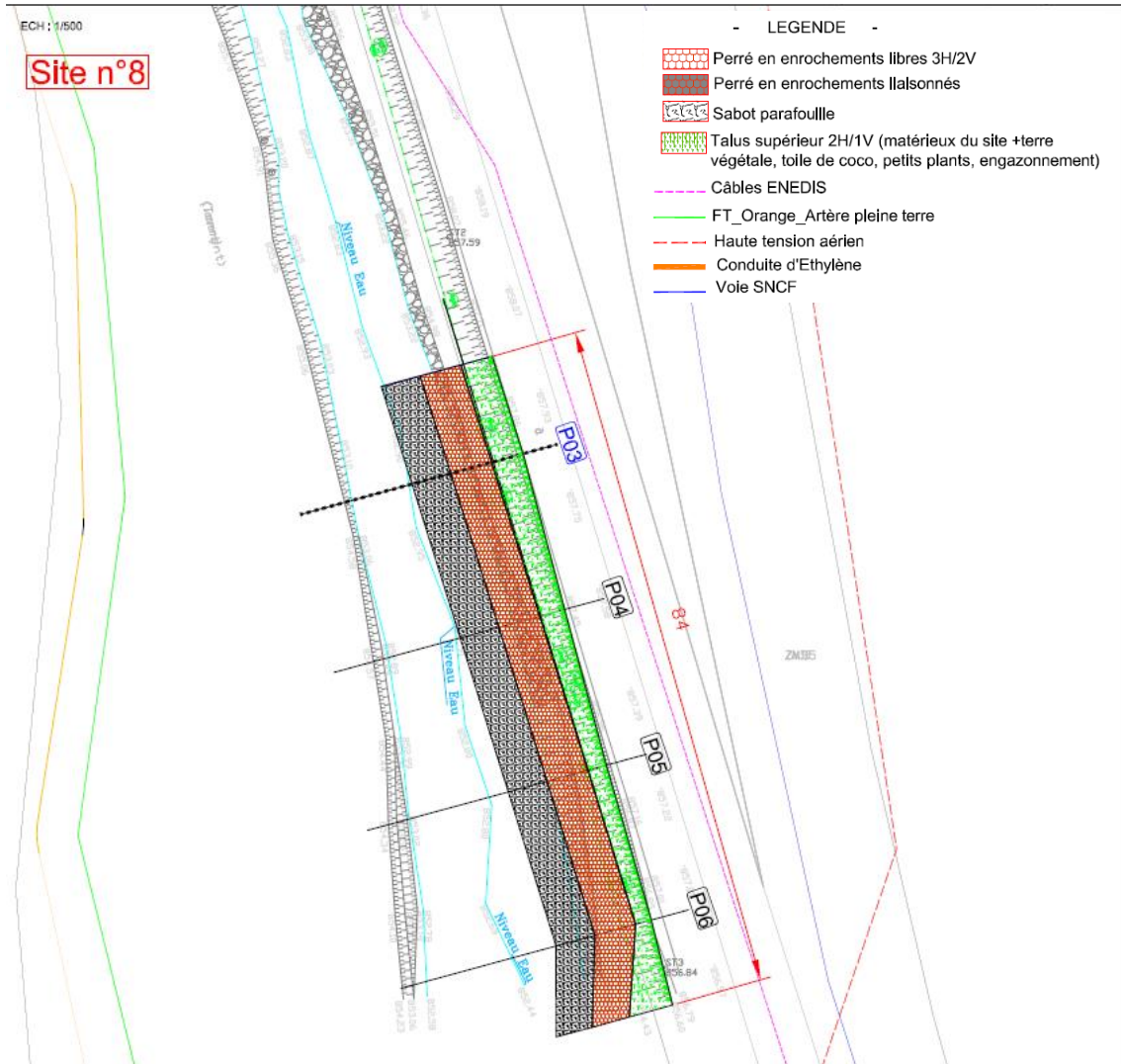


Figure 31 : Site 8 : vue en plan et coupe de confortement

Sites n°9 et 10 : Amont/aval torrent Agnielles

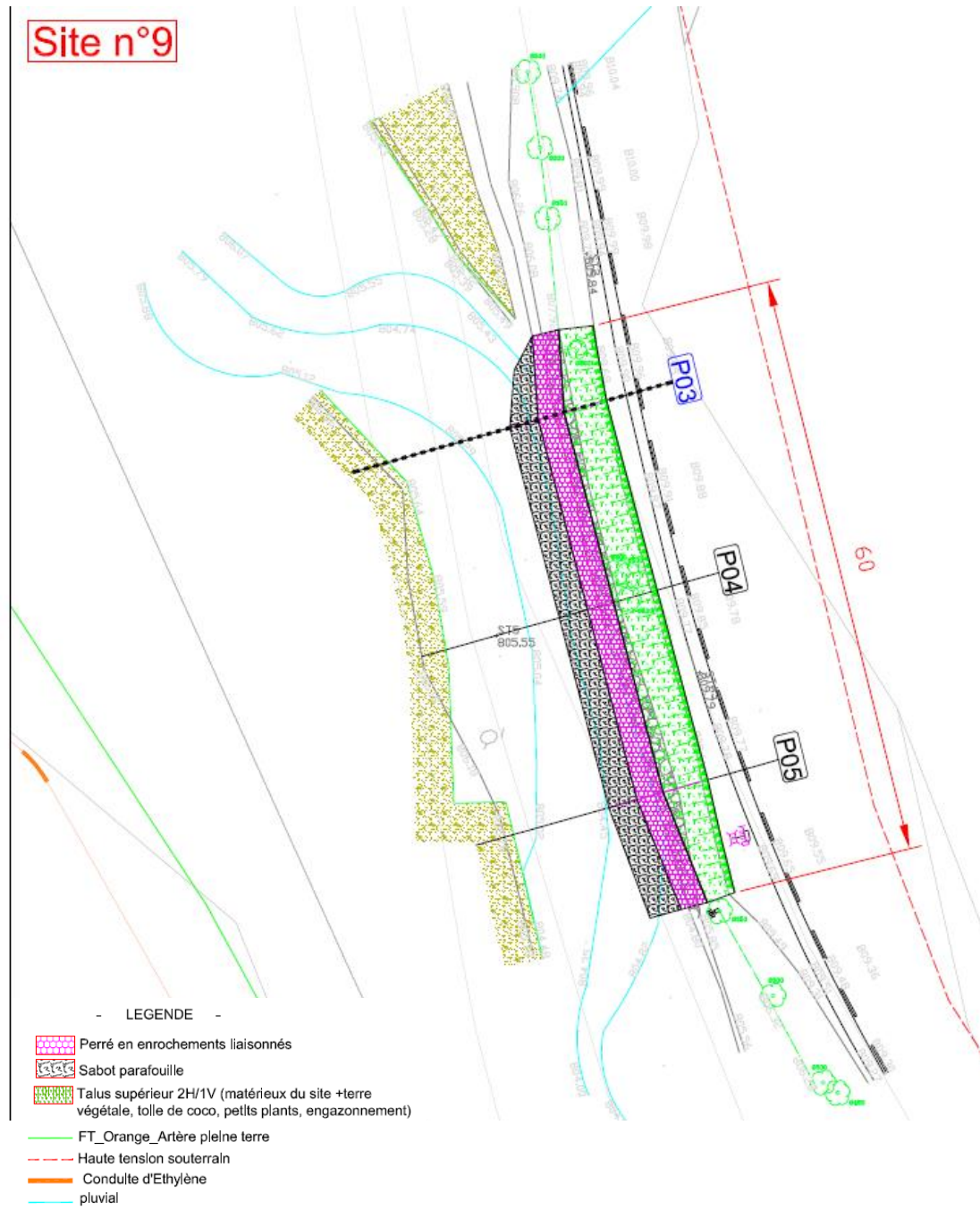


Figure 32 : Site 9 : vue en plan et coupe de confortement

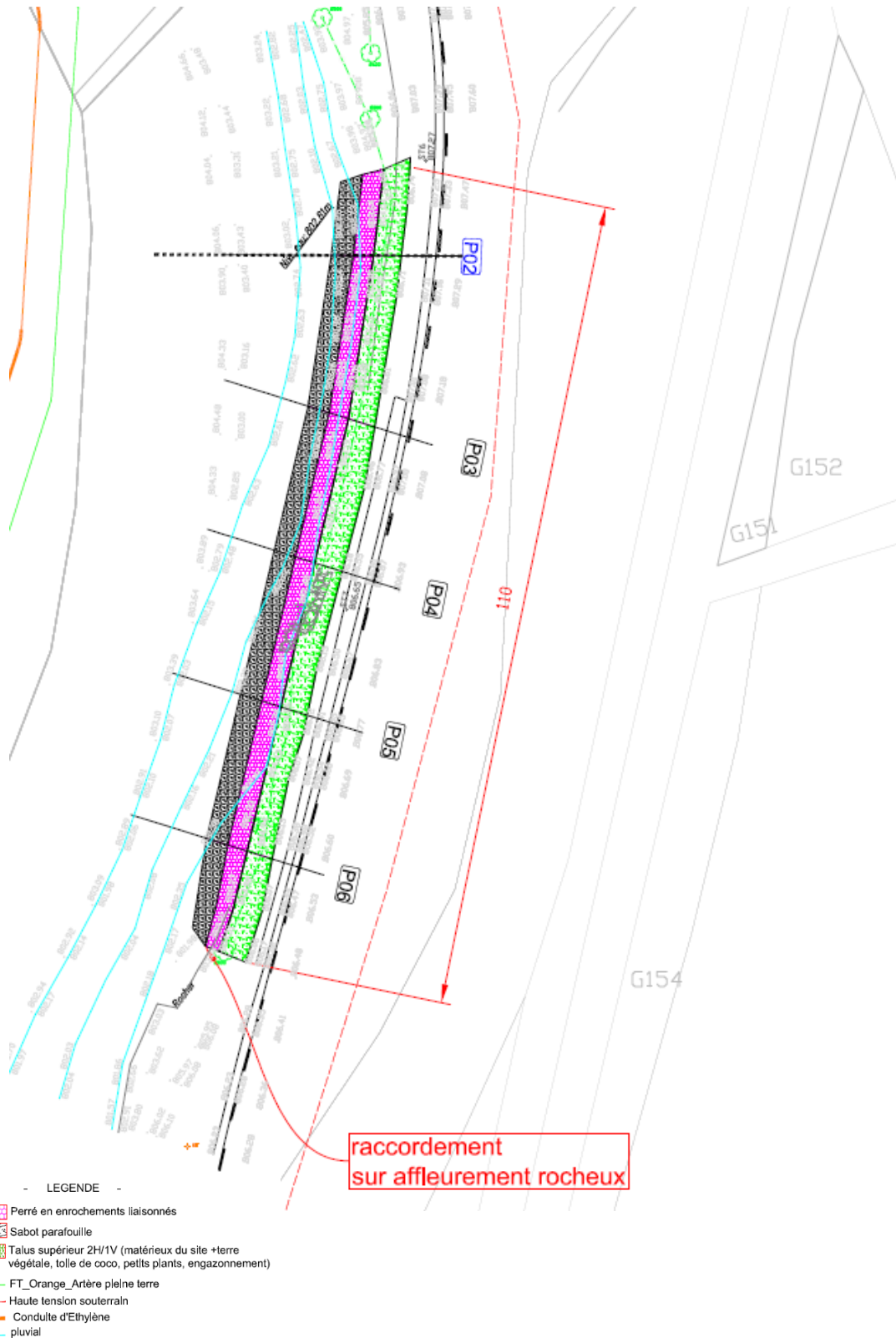


Figure 33 : Site 10 : vue en plan et coupe de confortement à P02

Site n°11 : Aval pont la Dame

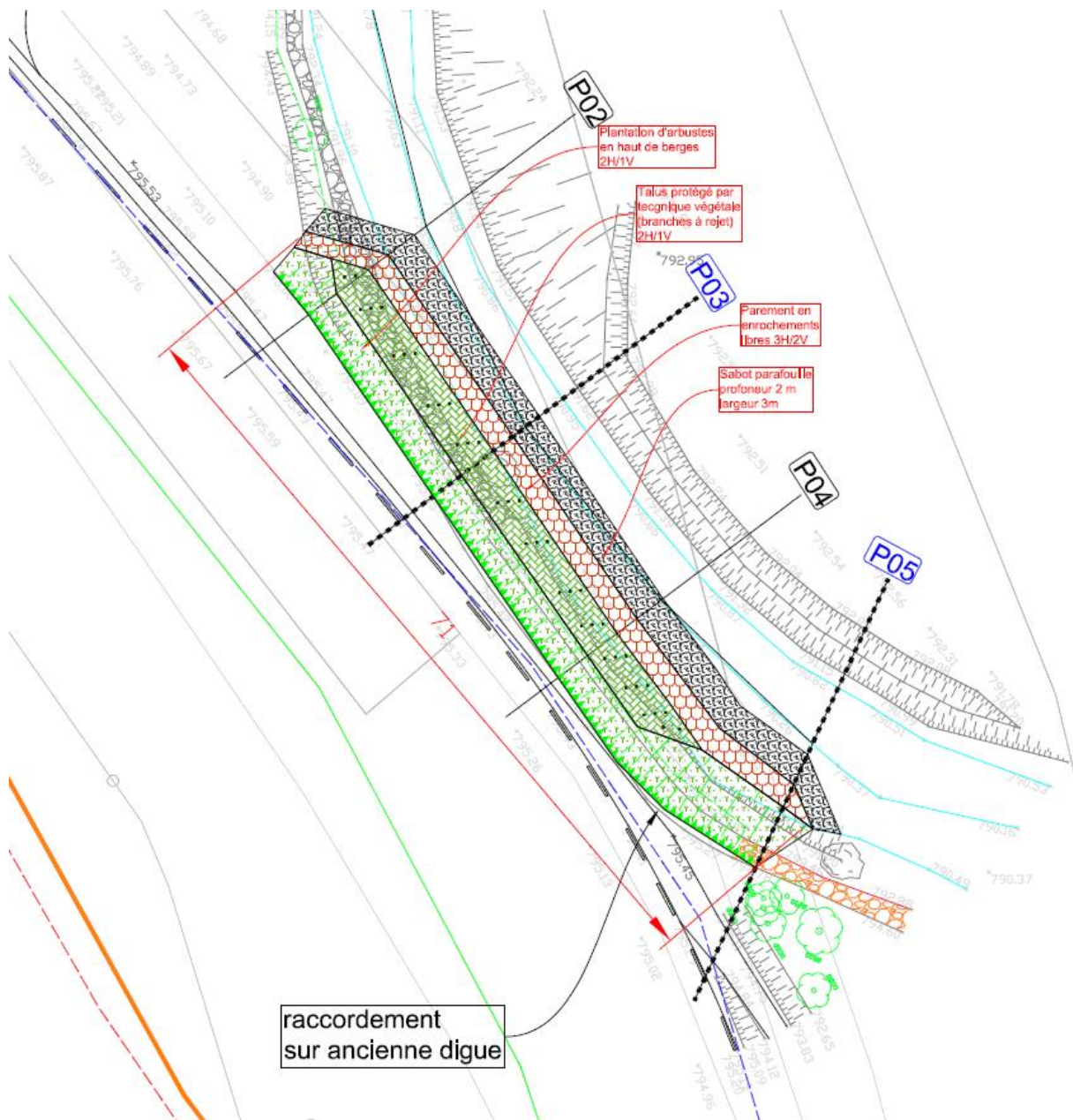


Figure 34 : Site 11 : vue en plan des aménagements

Site n°12 : Aval Aspremont

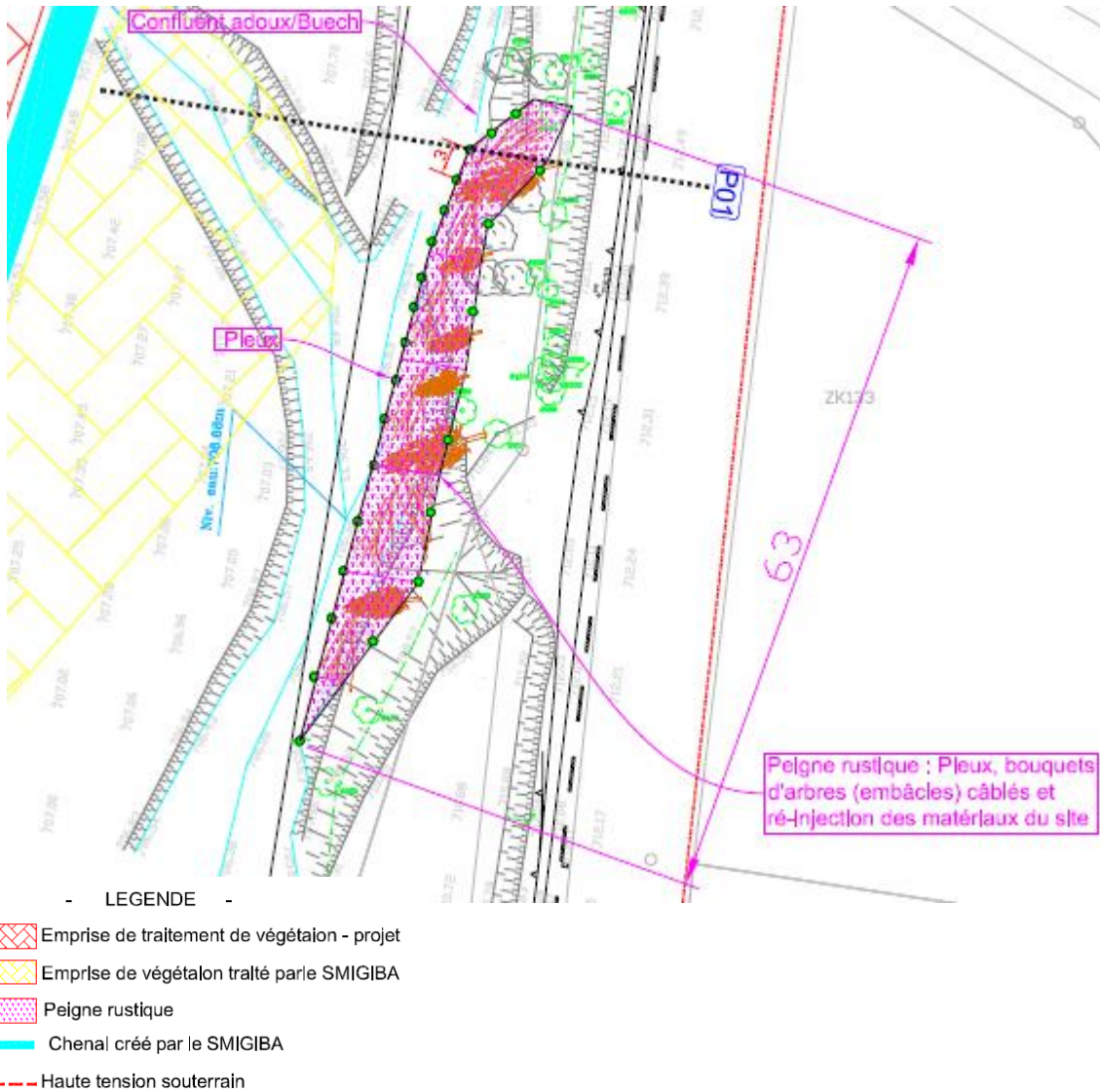


Figure 35 : Site 12 : vue en plan des aménagements

ANNEXE 6 : LOCALISATION PAR RAPPORT AUX SITES N2000

Les cartes présentées en page suivante localisent l'emprise du projet par rapport aux sites Natura 2000.

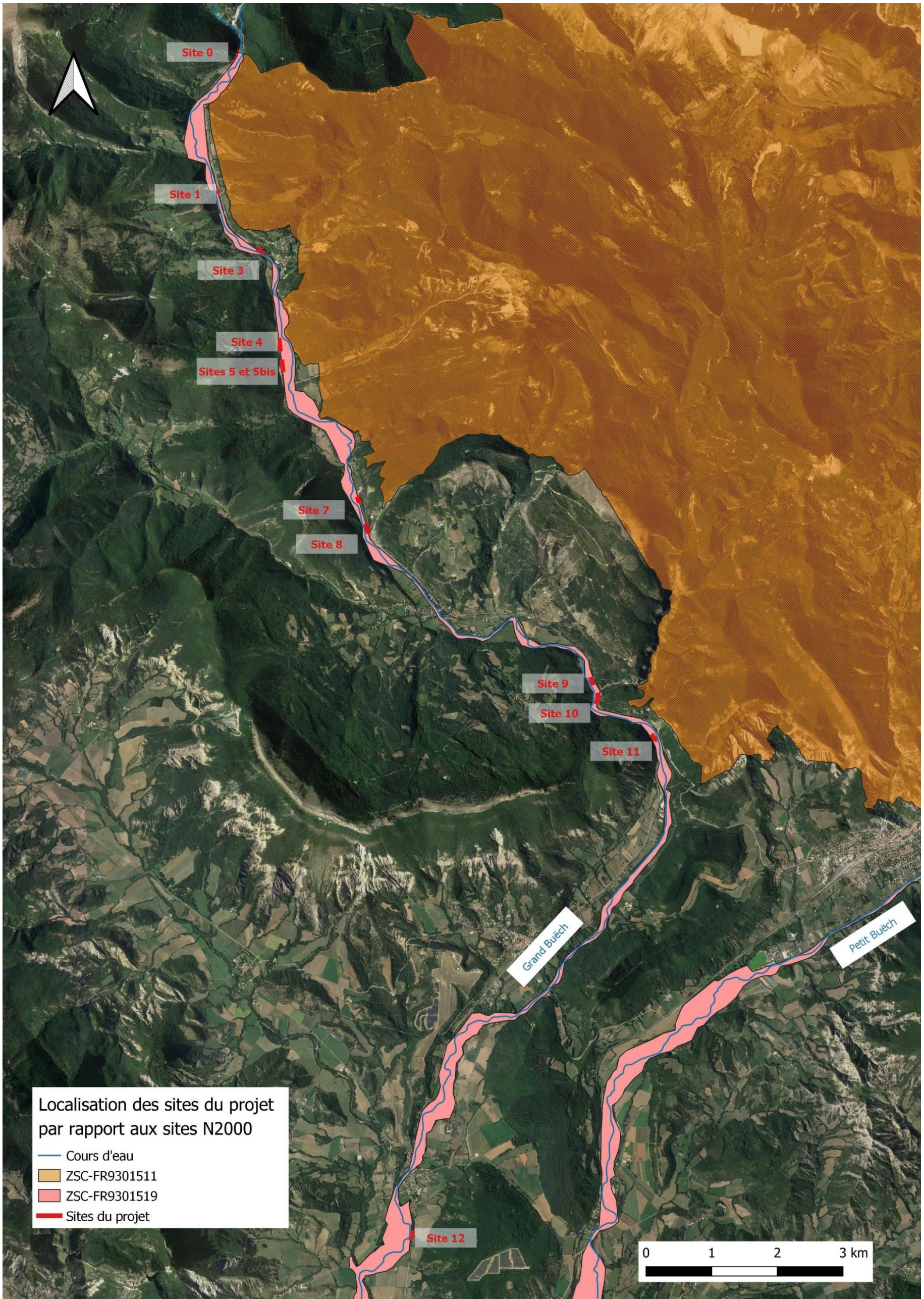


Figure 36 : Localisation de la zone d'étude par rapport aux sites Natura 2000